Le kiosque de restauration, avec toilette publique accessible PMR, se situe dans le parc des Berges de Loire à Roanne (42). Une partie des locaux sera accessible au public et destinée à la consommation, une autre sera réservée à la préparation et au stockage des produits.

La structure constructive du bâtiment est mixte (mur ossature bois et ensemble poteaux – poutres acier) et la totalité des locaux est isolée thermiquement.

La guinguette est accessible par une ouverture donnant sur une terrasse bois, donnant sur le perré.
L'ensemble vitré coulissant à toute hauteur (côté terrasse) peut être totalement ouvert, pour obtenir une continuité entre l'intérieur et l'extérieur du bâtiment, ou partiellement.
Une paroi coulissante (constituée d'un châssis métallique et lattes bois), permet de fermer complètement le kiosque.

La plupart des parois extérieures et la couverture à double pente, présentent un habillage en lattes bois Douglas, la façade sur le parc est caractérisée par un habillage polycarbonate rétro éclairé et la façade donnant sur la Loire est encadrée par un habillage en tôle métallique type Alucobond teinte RAL 2004, entourant la verrière fixe à toute hauteur.

Les teintes utilisées, s'inspirent aux coloris utilisés dans le Parc des Berges de Loire (RAL 2004, RAL 7021, bois).

PLAN DE SITUATION

PLAN DE MASSE

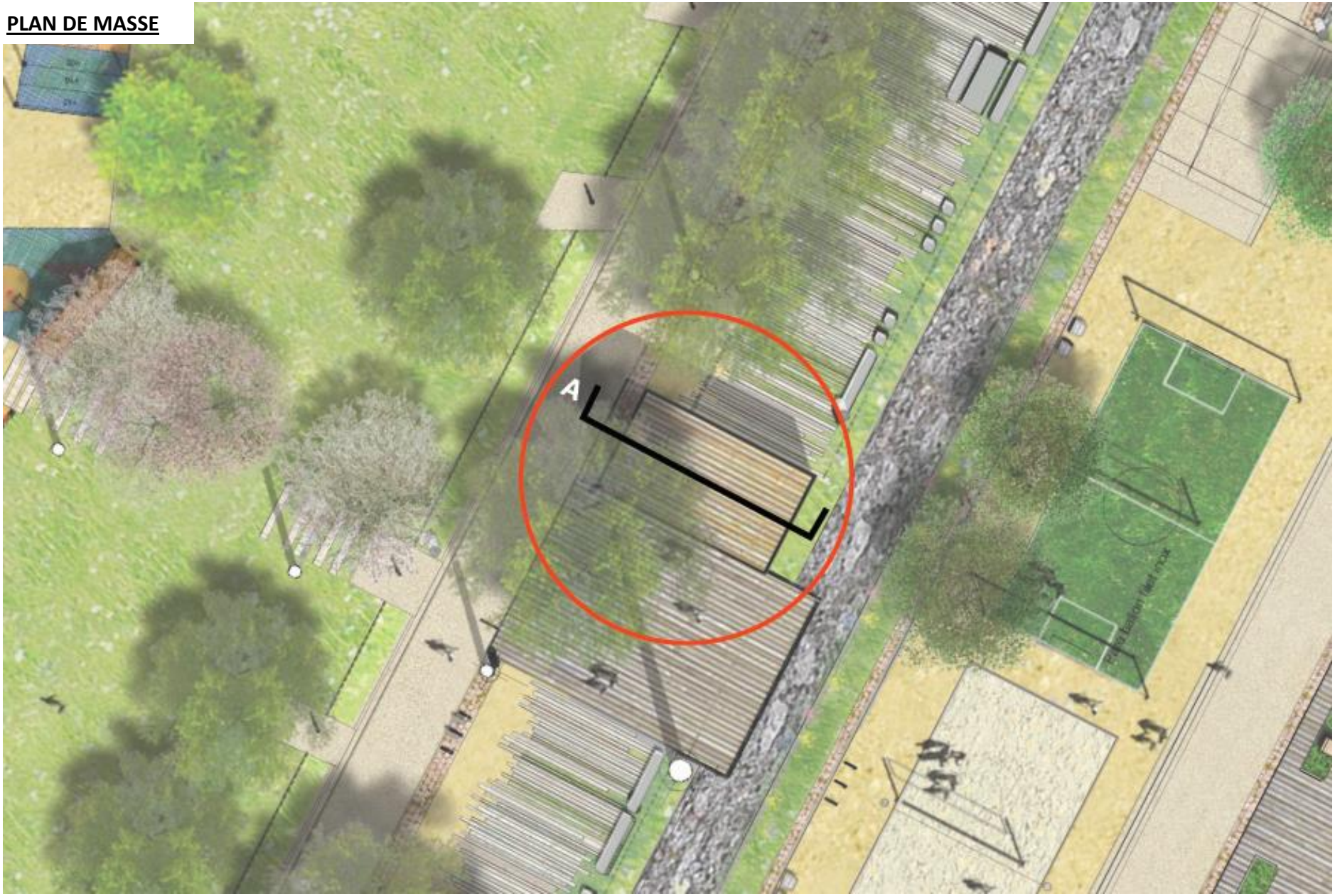

PLANS EN COUPE (1 :25)

Paroi polycarbonate retroeclairée
de l'extérieur à l'intérieur:
- cornière supérieure acier à ailes égales, dim.60x60x3mm, thermolaqué RAL 7021, **côté interieur peint blanc**, fixée sur cornière L acier, dim.120x60x10mm
- panneau polycarbonathe type Danpalon Ice Softlite de chez Everlite ou techniquement équivalent, ép.22 mm, larg.600mm, haut. variable, fixé à encastre sur connecteur
- connecteur polycarbonate dim.30x30mm, haut. variable, fixé sur montants par vis inox et rondelle
- montant rectangulaire plastique transparente, dim.60x30mm, haut. variable, fixé sur mur extérieur ossature bois par vis inox et rondelle
- vis à bois inox A2 pour fixation sur support bois, rondelle en inox A2 Ø 20 mm, épaisseur 2 mm, avec étanchéité
- plinthe tôle perforée trous carré 10/10mm thermolaquée RAL 7021 fixée sur équerres métalliques, dim.120x1800mm, ép.2mm, cf. détail

Mur ossature bois
- pare-pluie **blanc agate** type Delta-fassade color colorée HPV ou techniquement équivalent, résistant au UV, ép.0,6mm
- panneau OSB3, ép.18mm
- poteaux bois Douglas cl.3, dim.150x60mm + montants bois Douglad cl.3, charpente bois
- isolation laine minérale semi-rigide, ép.150mm
- pare-vapeur
- panneau OSB3 teint RAL 7021, ép.18mm

Toiture ossature bois
de l'extérieur à l'intérieur:
- bardage latte bois dim.40x20mm, distance 20mm fixé sur contre ossature bois dim.40x20mm
- bac acier prélaqué 100/45, RAL 7021 avec faîtière crantée et bandeau de faîtage
- charpente bois, haut. 250mm
- isolation laine minérale semi-rigide, ép.150mm
- pare-vapeur
- bardage intérieur: plaque plâtre hydrofuge, ép.18mm

Faux plafond en plaques de plâtre
- suspentes fixées sous rampant
- tiges filetées
- profilés et cavaliers F530 ou équivalent
- parement BA13
- profilés de finition périphériques

Toiture structure métallique
de l'extérieur à l'intérieur:
- bardage latte bois dim.40x20mm, dist. 20mm, fixée sur contre ossature bois dim.40x20mm
- bac acier prélaqué 100/45, RAL 7021
- poutre acier IPE 200, fixée sur charpente bois et portique métallique
- isolation laine de coton, ép.150mm
- pare-vapeur
- panneau OSB3 peint en noir, ép.18mm
- bardage intérieur: latte bois dim.40x20mm, dist. 20mm, fixée sur contre ossature bois dim.40x20mm

Habillage tôle métallique
tôle thermolaquée type Alucobond ou équivalent, RAL 2004, ép.4mm
fixation cachée sur sous-structure en tubes carrés aluminium, dim.40x40x3mm soudés, fixés à châssis de façade en poutres acier IPE200

Eclairage
Renfoncement dans l'habillage en tôle métallique pour intégration du dispositif lumineux profondeur 140mm; largeur 100mm; hauteur 860mm
Dispositif lumineux type IGuzzini Trick 360° ou équivalent, puissance 6W; température de couleur 3000K, cf. D éclairage)

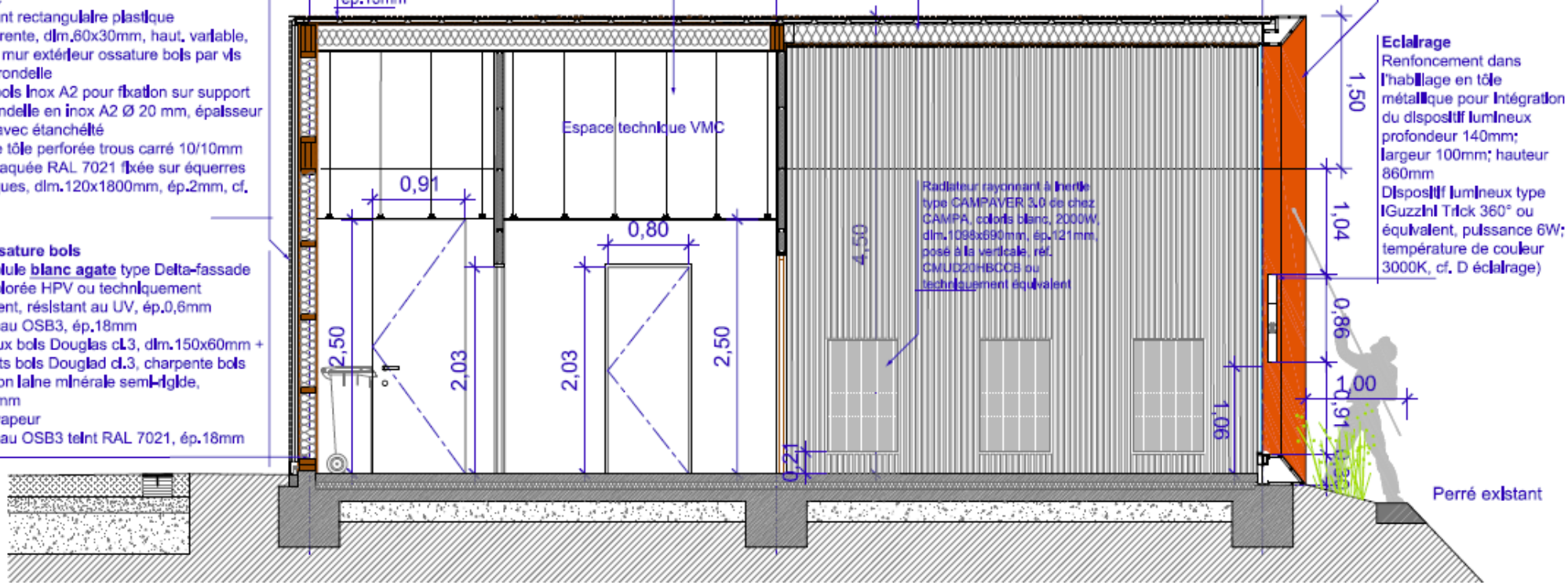

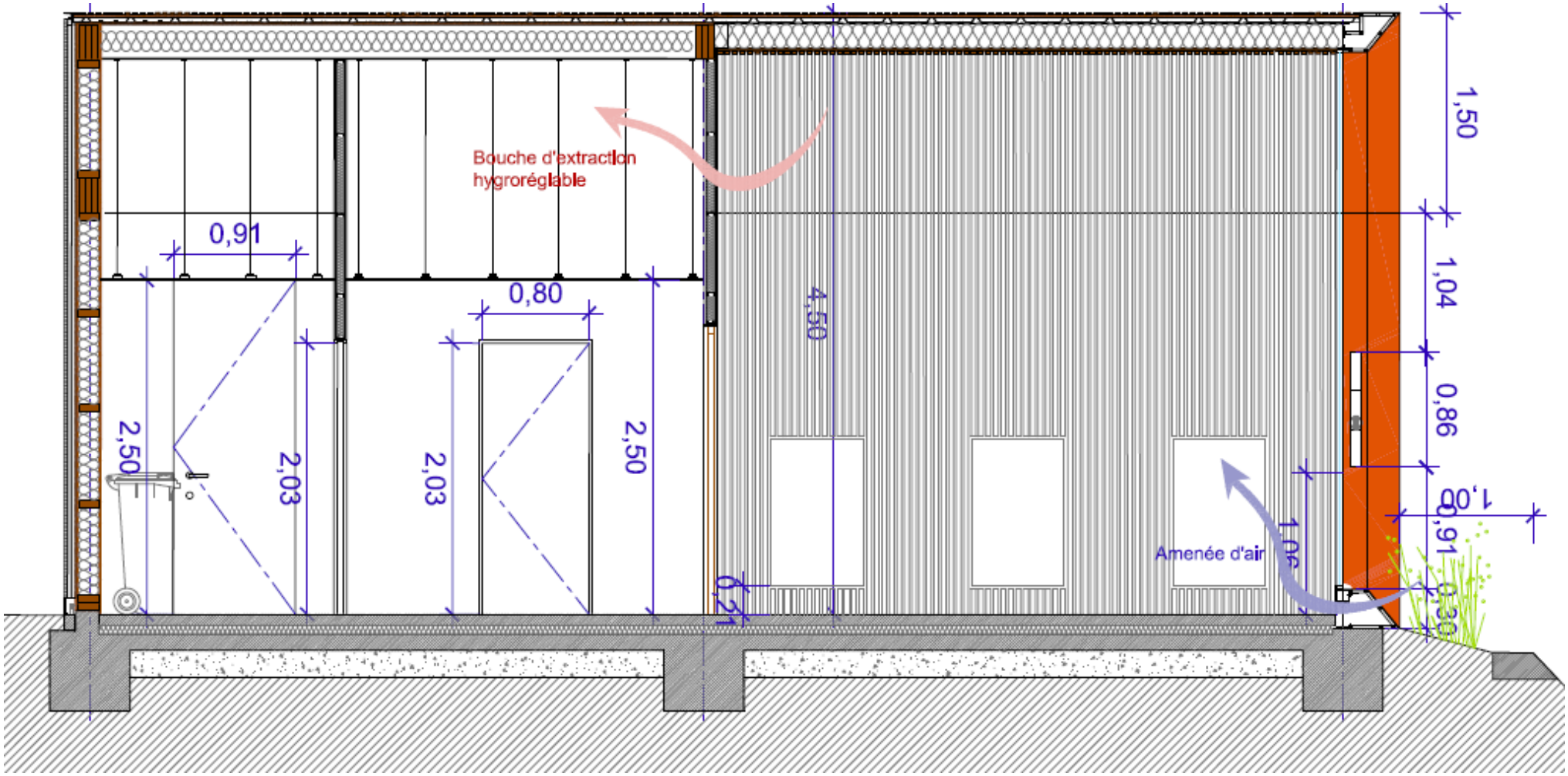
Bouche d'extraction
hygroréglable
0,91
0,80
2,50
2,03
2,03
2,50
4,50
0,21
Amenée d'air
1,06
1,50
1,04
0,86
0,91
1,00

FACADES

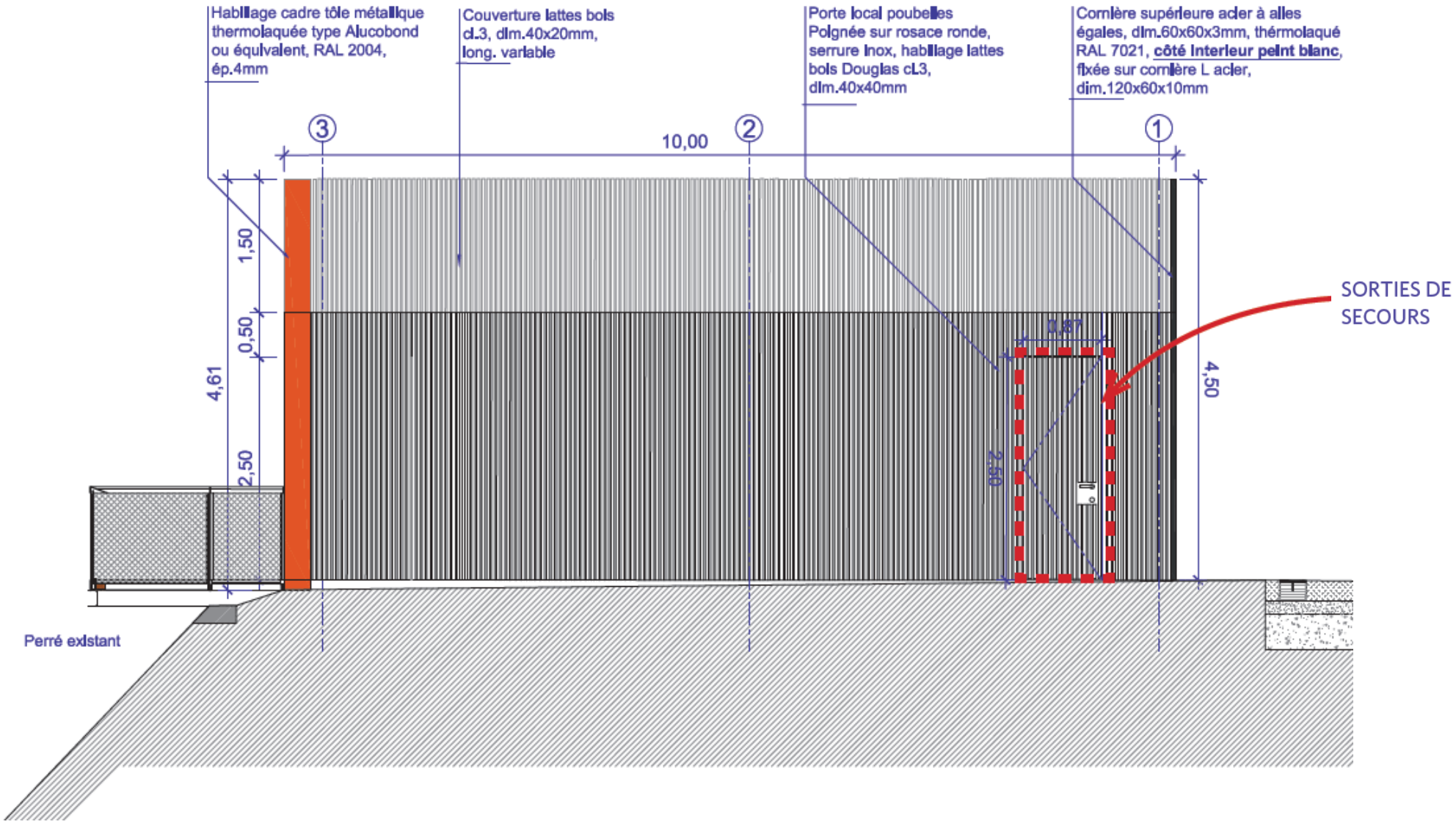

Façade nord-est

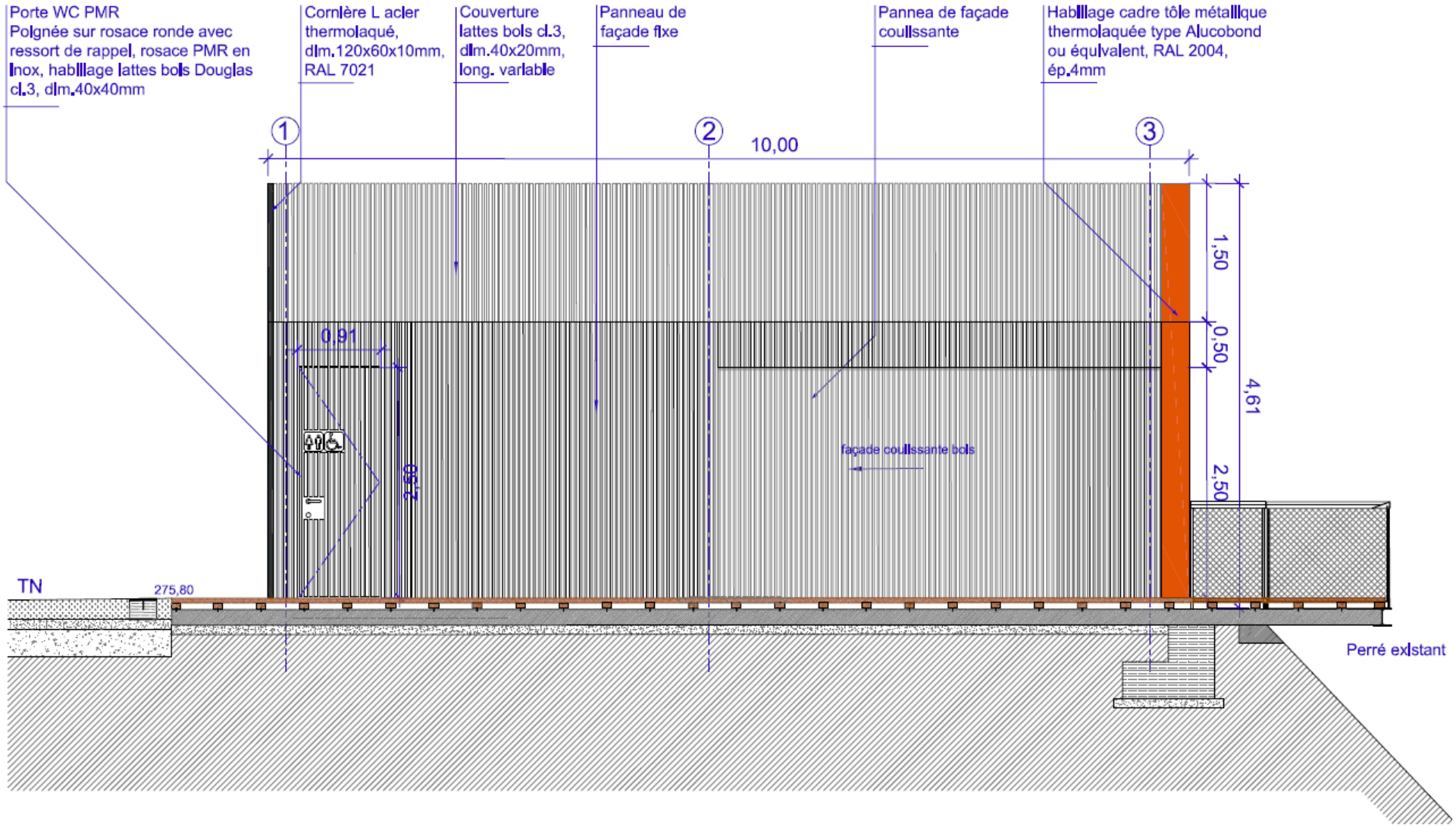

Facade Sud-ouest

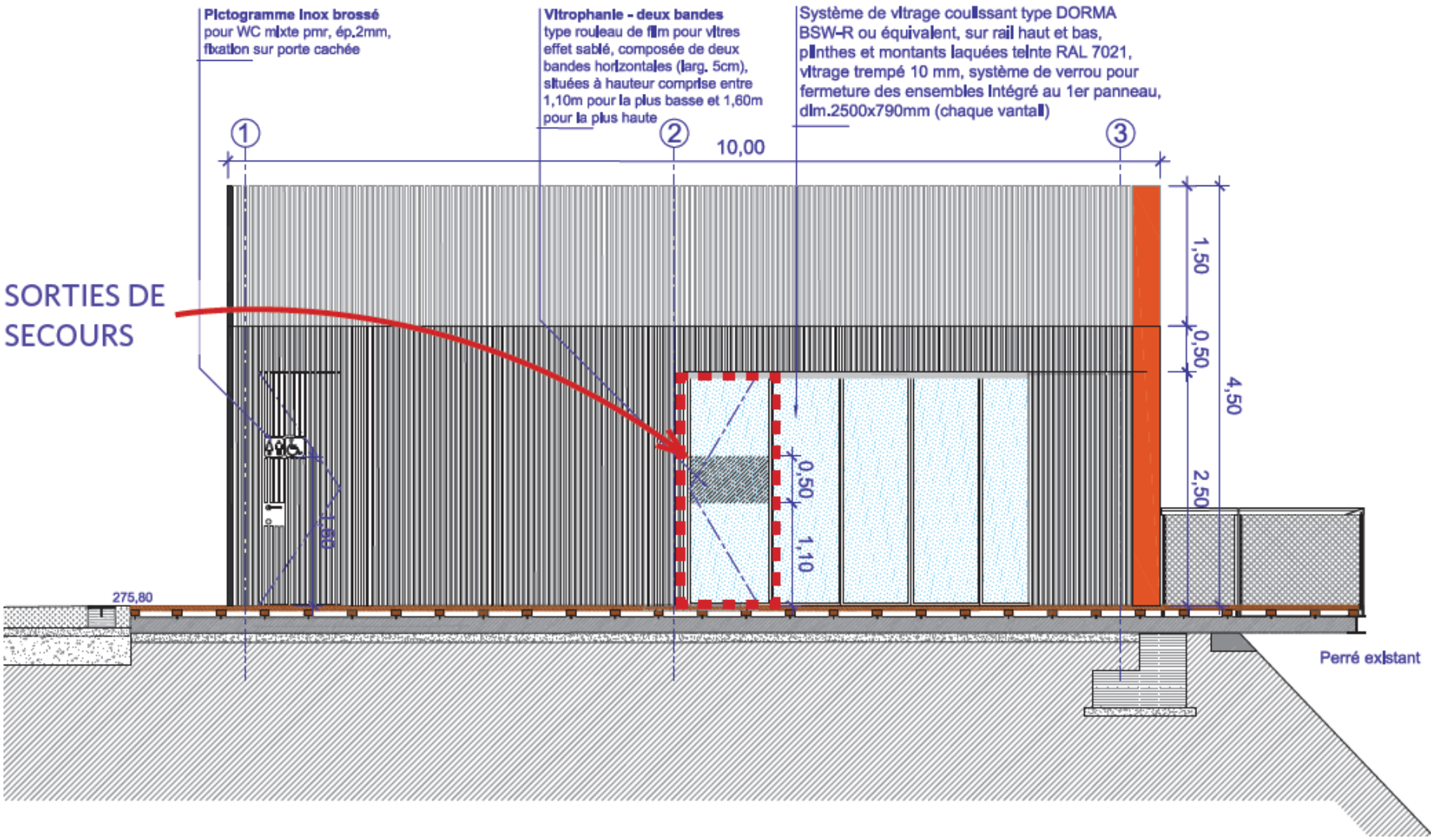

Façade Sud-ouest

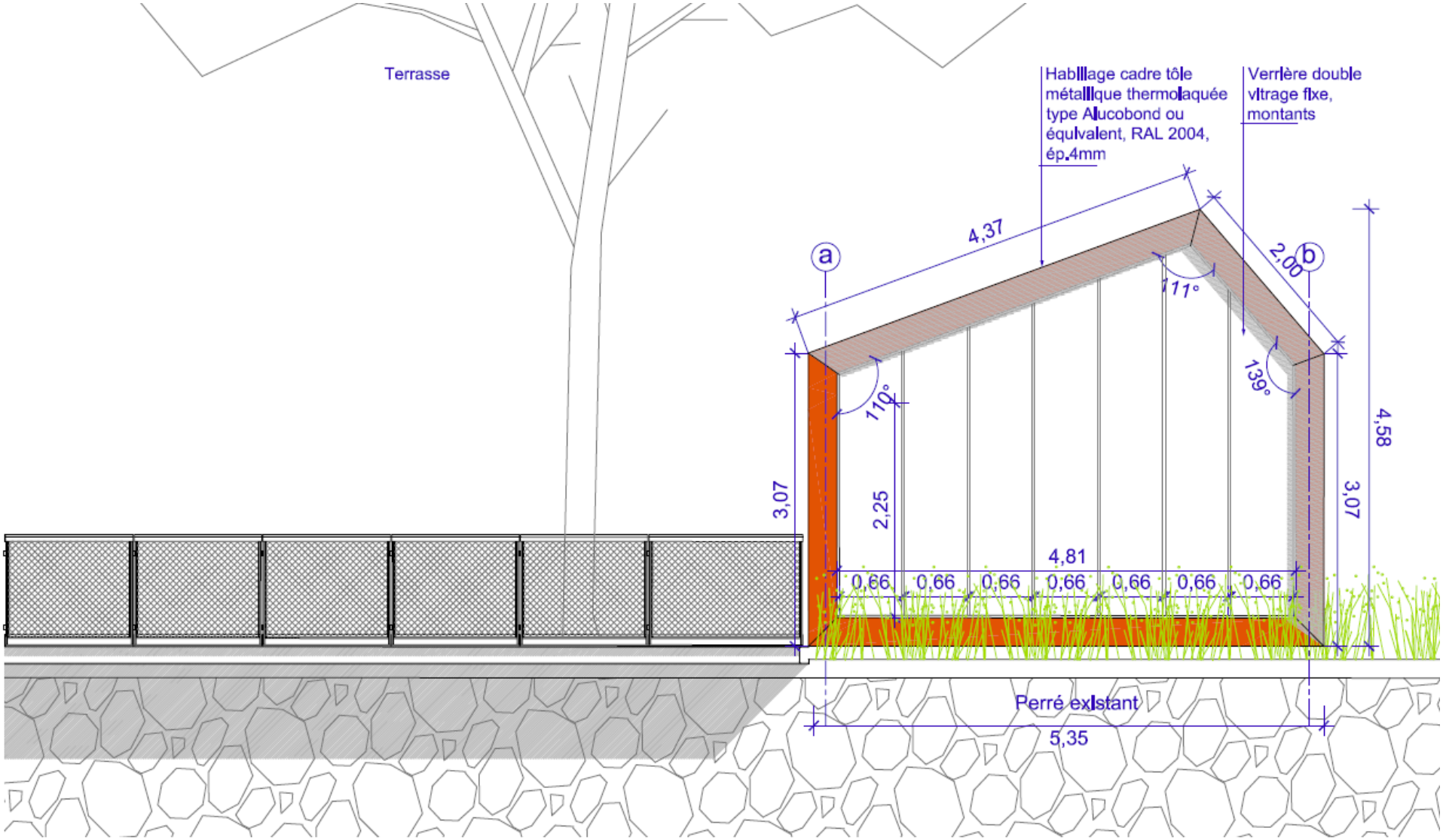

Façade sud-est

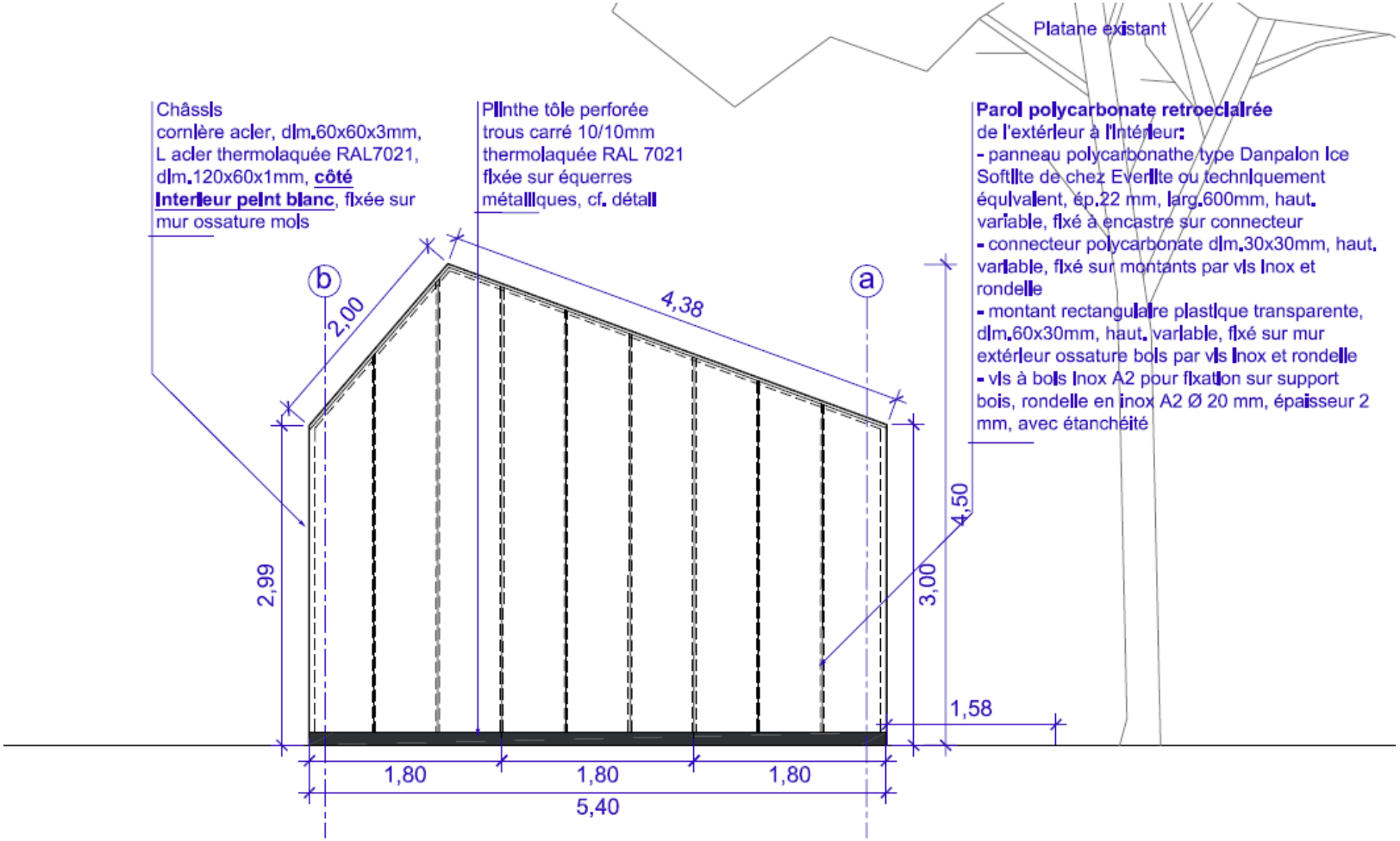

Façade nord-ouest

PLAN DE COTE ACCESSIBILITE EXTERIEURE (1 :100)

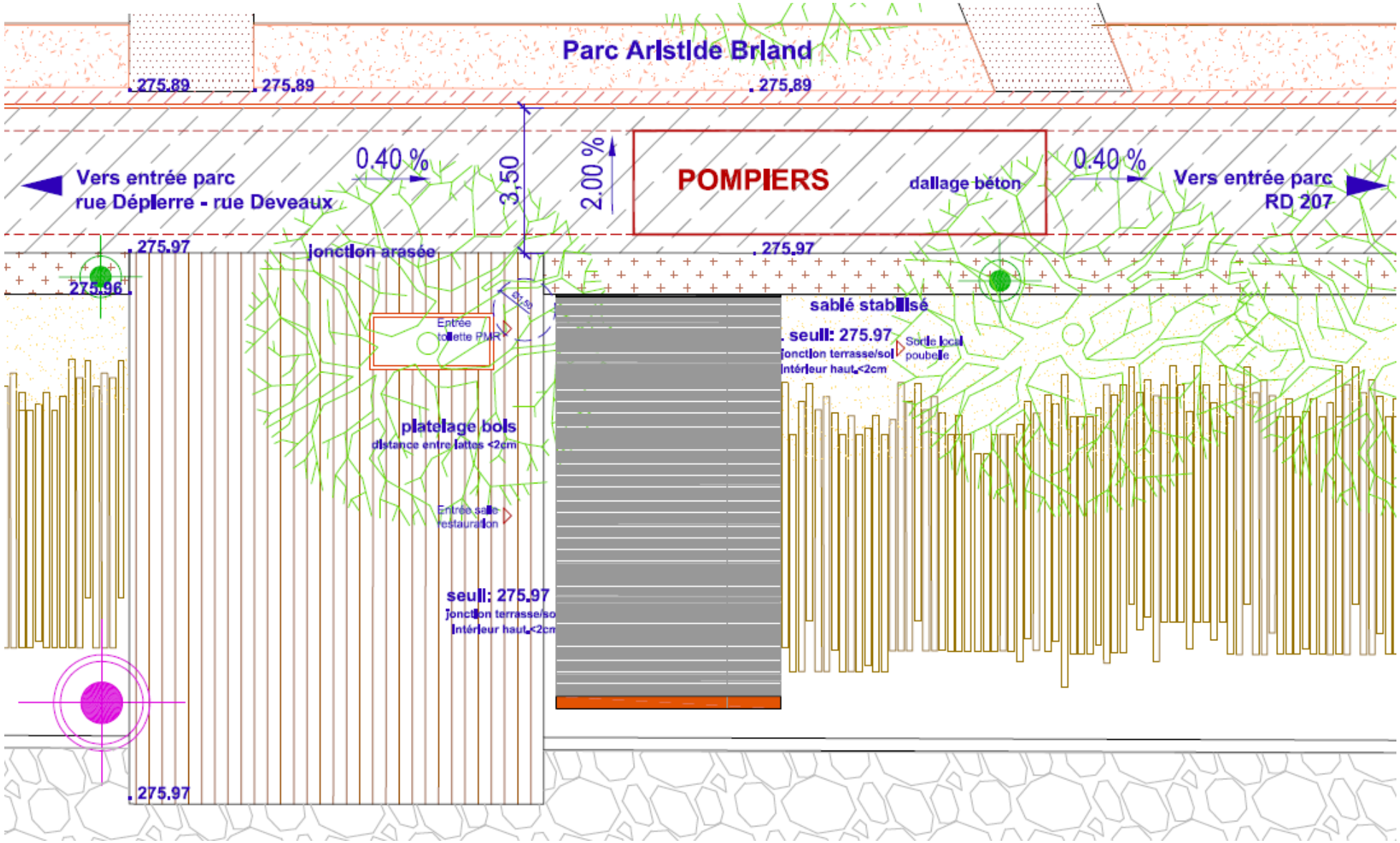

PLAN DE COTE ACCESSIBILITE INTERIEURE (1 :50)

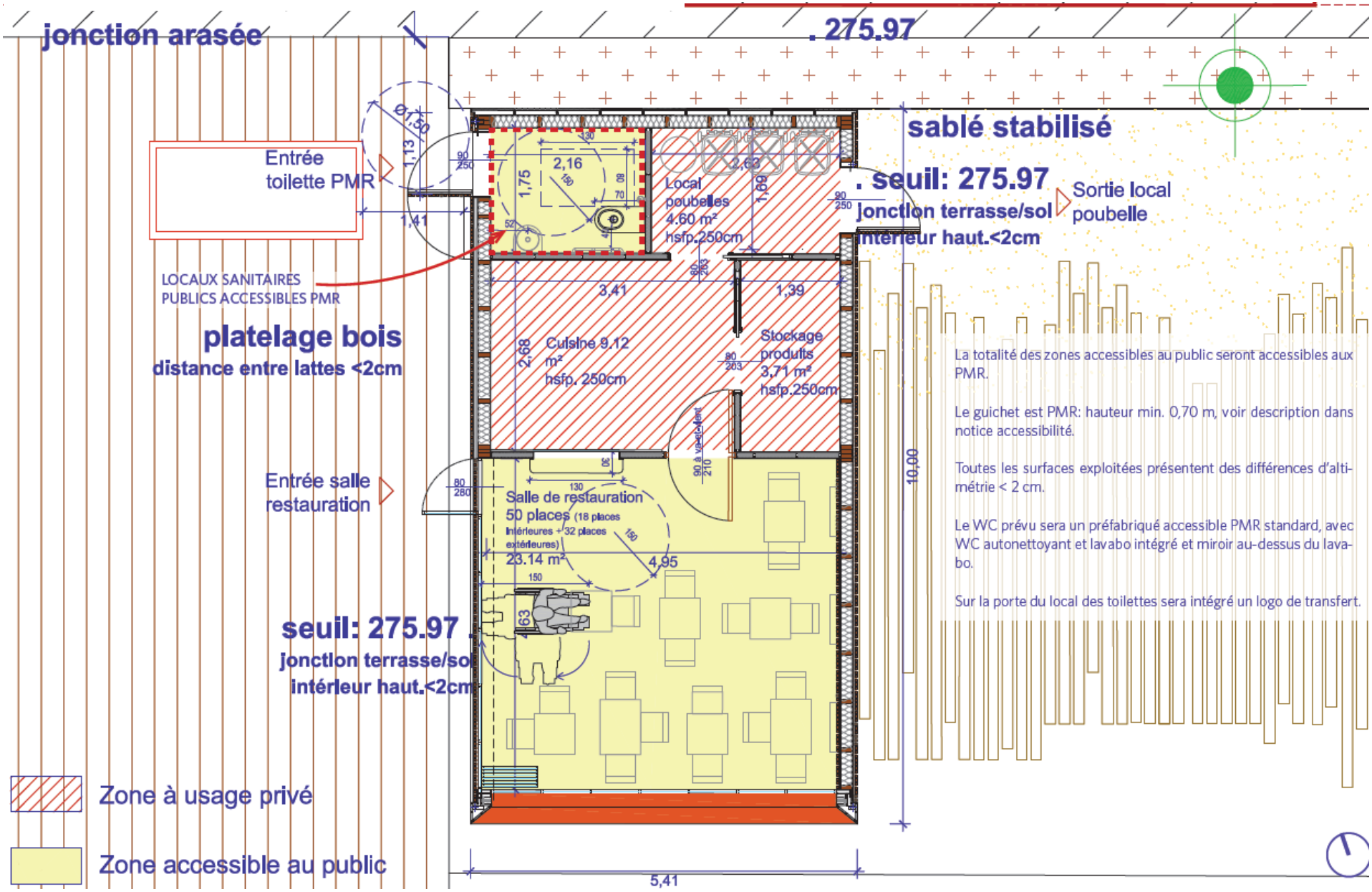

La totalité des zones accessibles au public seront accessibles aux PMR.

Le guichet est PMR: hauteur min. 0,70 m, voir description dans notice accessibilité.

Toutes les surfaces exploitées présentent des différences d'altimétrie < 2 cm.

Le WC prévu sera un préfabriqué accessible PMR standard, avec WC autonettoyant et lavabo intégré et miroir au-dessus du lavabo.

Sur la porte du local des toilettes sera intégré un logo de transfert.
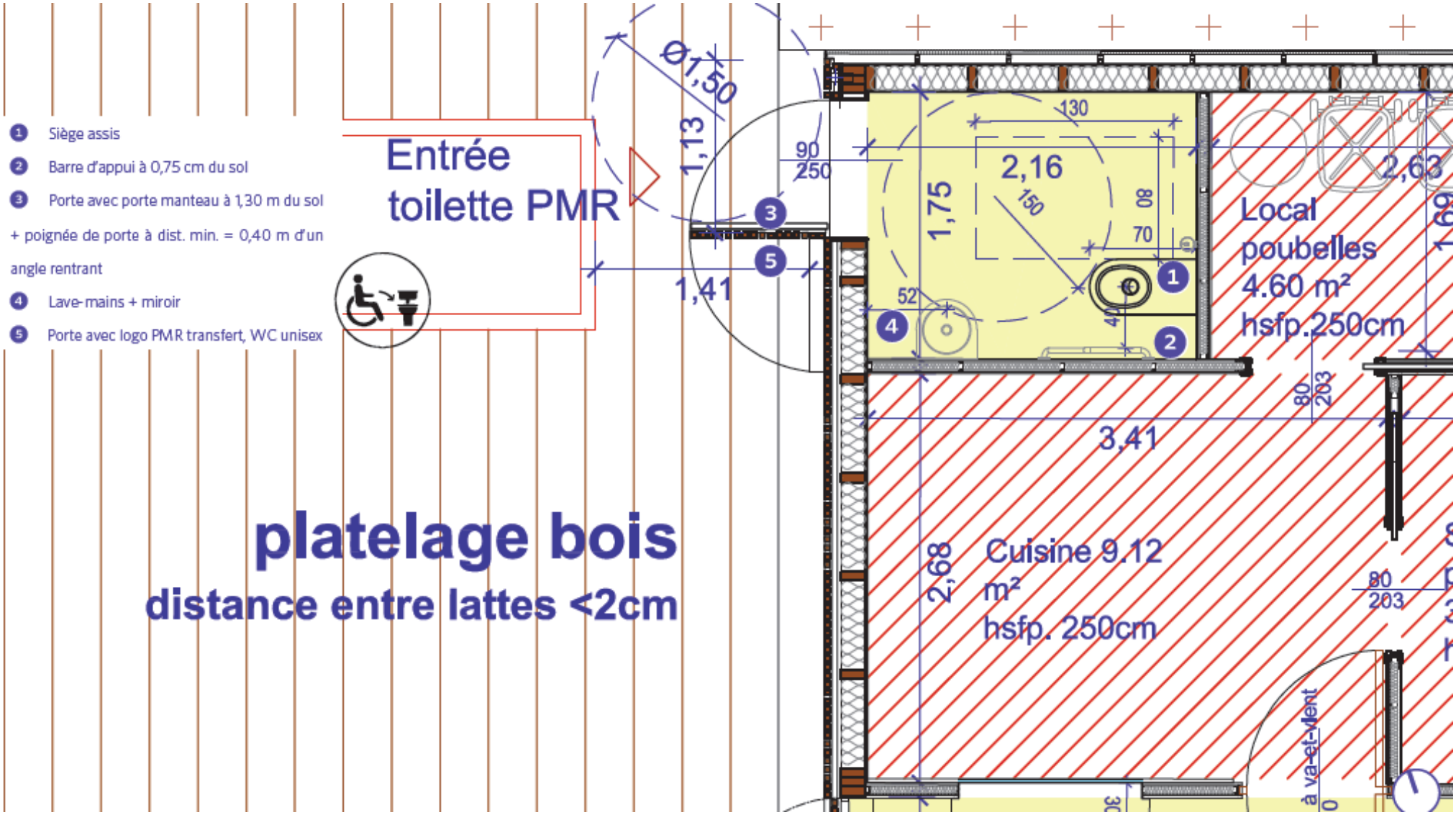
PLAN DE COTE ACCESSIBILITE INTERIEURE / DETAILS TOILETTES (1 :50)